



Numéro 46 – Mars 2019

## Bulletin de l'Action sociale

### Soutenir le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles

**Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir : une forte baisse des recrutements en 2017 / REY Marie**

[Dares - Analyses, 54, novembre 2018, 9 p.](#)

En 2017, 293 200 contrats aidés ont été signés sous forme de contrats uniques d'insertion (CUI) ou d'emplois d'avenir : 259 400 dans le secteur non marchand et 33 800 dans le secteur marchand. Ces recrutements ont diminué par rapport à 2016 (- 36%). 88% des nouvelles embauches en contrat unique d'insertion ou en emploi d'avenir ont concerné des demandeurs d'emploi de longue durée, des seniors, des bénéficiaires de minima sociaux ou des jeunes peu qualifiés.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-054.pdf>

### Aider les aidants familiaux

**Etre proche aidant : c'est apprendre à danser sous la pluie plutôt que d'attendre la fin de l'orage / POLETTI Rosette**

[Saint-Julien en Genevois : Jouvence Editions, octobre 2018, 123 p.](#)

Cet ouvrage vise à partager quelques réflexions, pistes et ressources pour alléger ce qui est parfois lourd à porter pour un proche aidant. L'auteure évoque tout d'abord les difficultés rencontrées dans ce rôle et développe la démarche qui consiste à prendre soin de soi. A cet effet, une « boîte à outils » est ensuite proposée.

### Accompagner le grand âge en perte d'autonomie

#### Etablissements d'hébergement

**Comment les seniors financent-ils leur maison de retraite ? Premiers résultats de l'enquête CARE-Institutions / BESNARD Xavier, ZAKRI Malika**

[Drees - Etudes et résultats, 1095, novembre 2018, 3 p.](#)

Fin 2016, la moitié des résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépensent au moins 1 850 euros mensuels pour financer leur prise en charge, après perception des allocations et des contributions des obligés alimentaires. Cette participation financière s'élève à au moins 2 420 euros pour la moitié des résidents des établissements privés à but lucratif, contre 1 800 euros pour les autres types d'établissements. Un tiers des résidents déclarent devoir puiser dans leur épargne pour financer les frais liés à la prise en charge de leur dépendance en institution, et 11% doivent mobiliser leur entourage pour payer une partie de ces frais. Près d'un résident sur dix envisage, à l'avenir, de vendre du patrimoine pour couvrir ces dépenses.

[https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1095\\_toile.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1095_toile.pdf)

**Le projet personnalisé : une dynamique de parcours d'accompagnement (volet Ehpad) / Anesm.**

[Saint-Denis La Plaine : Haute autorité de la santé \(Fiche-repère\), 2018, 23 p.](#)

Le projet personnalisé est un outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie. Dans la majorité des cas, les personnes accueillies sont en situation de vulnérabilité lors de leur rencontre avec l'ensemble des professionnels de l'Ehpad. Ces derniers doivent donc être à leur écoute pour rechercher, susciter et accompagner cette participation afin qu'elle soit effective. Chaque personne accompagnée

a des attentes et des besoins singuliers, que le professionnel s'emploie à intégrer dans le projet personnalisé. C'est une co-construction dynamique entre la personne (et/ou son représentant légal) et les professionnels.

[https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-10/fiche-repere-projet\\_personnalise\\_ehpad.pdf](https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-10/fiche-repere-projet_personnalise_ehpad.pdf)

**Sur le partage des compétences entre la loi et le règlement en matière de tarification des Ehpad / DECOUT-PAOLINI Rémi.**

Dalloz - Revue de droit sanitaire et social, 2018-5, septembre/octobre 2018, 8 p.

Les Ehpad sont confrontés à des difficultés structurelles liées à une population accueillie de plus en plus dépendante et à des difficultés, pour certains, financières. Dans ce contexte, la réforme de la tarification de ces établissements mise en œuvre par la loi du 28/12/2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et son décret d'application est contestée. Cet article présente les conclusions du rapporteur public sur la décision rendue par le Conseil d'Etat le 09/07/2018.

## Solutions alternatives d'hébergement

**Les habitats alternatifs aux dispositifs gérontologiques institués : des laboratoires d'expérimentation à l'épreuve de la "fragilité" et de la "dépendance" des personnes âgées / ROSENFELDER Cécile**

Strasbourg : Université de Strasbourg, juin 2017, 369 p.

Cette thèse a pour objet les habitats alternatifs aux dispositifs gérontologiques institués pour personnes âgées « fragiles » et « dépendantes ». Ces formules résidentielles s'inscrivent dans le prolongement d'un mouvement à contre-courant amorcé en France dès la fin des années 1970. Dans une comparaison critique avec les infrastructures existantes, structurées autour des deux pôles du maintien à domicile et de l'hébergement institutionnel, il s'agit pour les porteurs de projets de réinventer les lieux du vieillir et d'imaginer de nouveaux modèles d'accueil et d'accompagnement viables. La recherche s'appuie sur des enquêtes empiriques menées dans plusieurs formules alternatives et sur un corpus de 49 entretiens directifs approfondis avec les différents acteurs qui évoluent dans les lieux (initiateurs, équipes de coordination et de médiation, aidants professionnels, familiaux et familiers, usagers). Ainsi les « habitats alternatifs » sont initiés dans un contexte marqué par la diffusion des valeurs aujourd'hui prééminentes d'autonomie, d'autoréalisation et d'invention de soi, qui, si elles ouvrent de nouvelles possibilités, peuvent également être vectrices de nouvelles contraintes normatives.

**Qualité de vie en résidences autonomie : recommandations de bonnes pratiques professionnelles / Anesm.**

Saint Denis La Plaine : Anesm, 2018, 83 p.

La prévention et l'amélioration de la qualité de vie en résidences autonomie constituent des axes forts de la loi santé et de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV). Les logements-foyers ont ainsi, pour la plupart, « basculé » en résidences autonomie. Ces recommandations visent à accompagner les directeurs des résidences autonomie pour la mise en œuvre effective de l'ensemble des mesures préventives et beaucoup plus largement, à accompagner les directeurs et leurs équipes dans la mutation du logement-foyer vers la résidence autonomie. Elles s'articulent autour de trois grands chapitres : le projet d'établissement comme garant de la qualité de vie et de la stratégie d'accompagnement ; l'accompagnement au long cours ; l'accompagnement à la préservation de la vie sociale et de l'autonomie des résidents.

[https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-12/qualite\\_de\\_vie\\_en\\_residences\\_autonomie-recommandations.pdf](https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-12/qualite_de_vie_en_residences_autonomie-recommandations.pdf)

## Soutien à domicile

**L'action des Maia au service des territoires et de l'évolution du système de santé : retours d'expériences / Collectif des pilotes Maia.**

Paris : CNSA, 2018, 58 p.

Ce document est le fruit d'un travail mené en 2018 par le collectif des pilotes Maia - méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'autonomie - en lien avec l'ensemble des professionnels des Maia en France. Il s'est construit sur la base de retours d'expériences collectés auprès de nombreux territoires Maia.

[https://www.cnsa.fr/documentation/integration\\_2011-2018\\_retours\\_dexperiences\\_vf.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/integration_2011-2018_retours_dexperiences_vf.pdf)

**Téléassistance Présence Verte : une chaîne de solidarité humaine / ROZE Franck.**

BIMSA - Bulletin d'information de la Mutualité sociale agricole (MSA), 190, janvier 2019, 9 p.

La crainte de la chute, d'un malaise, préoccupe les personnes âgées fragilisées, isolées et leurs familles. Pour continuer à vivre, rassuré, à domicile, la téléassistance est l'une des réponses. En cas de problème, l'alerte est donnée et un réseau de solidarité se mobilise. Ce dossier propose un tour d'horizon à la centrale d'écoute Présence Verte où des opérateurs se relaient nuit et jour, à travers des reportages et un entretien avec Anne Gautier, la présidente de l'association.

**Un senior à domicile sur cinq aidé régulièrement pour les tâches du quotidien** / BRUNEL Mathieu, LATOURELLE Julie, ZAKRI Malika

Drees - Etudes et résultats, 1103, février 2019, 6 p.

En 2015, 3 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile déclarent être aidées régulièrement pour les activités de la vie quotidienne, en raison de leur âge ou d'un problème de santé, d'après l'enquête Capacités, aides et ressources des seniors (Care) de la Drees qui interroge 15 000 personnes à domicile. Elles reçoivent le plus souvent une aide pour le ménage et les courses. Près de la moitié des personnes aidées le sont uniquement par leur entourage, tandis que 19% le sont uniquement par des professionnels, le tiers restant recevant une aide mixte, c'est-à-dire à la fois par des aidants professionnels et de l'entourage. Alors que les plus autonomes sont aidés en majorité uniquement par leur entourage, l'aide mixte devient prépondérante pour les plus dépendants. La moitié des seniors les plus dépendants sont aidés plus de 53 heures par semaine, contre moins de 4 heures pour la moitié des plus autonomes.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1103.pdf>

## Généralités

### Approches du vieillissement

**Espérance de vie et prévention des risques liés au vieillissement** / PESTIEAU Pierre, PONTHIERE Grégory.

Risques, 116, décembre 2018, 8 p.

Outre la mort, la maladie, la dépendance, la maltraitance et l'impécuniosité sont des risques auxquels la vieillesse expose. Des moyens individuels ou collectifs de réduire ces risques peuvent être mis en place. Ces choix relèvent essentiellement des pouvoirs publics.

**Note d'orientation pour une action globale d'appui à la bientraitance dans l'aide à l'autonomie** / Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.

Paris : Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, 2019, 116 p.

Ce rapport sur la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance a été remis par Denis Piveteau aux ministres Agnès Buzyn et Sophie Cluzel le 24/01/2019. Des mots blessants aux défauts de soins ou à la privation d'aller et venir, le rapport souligne que les maltraitances sont trop souvent sous-estimées. Dans les établissements d'hébergement ou à l'occasion des soins à domicile, cette "violence cachée" recouvre des situations très diverses, dont l'ampleur est mal mesurée. Les auteurs formulent des propositions pour mieux les identifier afin de les prévenir.

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/190124 - rapport - lutte contre la maltraitance.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/190124_-_rapport_-_lutte_contre_la_maltraitance.pdf)

**Prévention et espérance de vie en bonne santé** / RENAUDIN André.

Risques, 116, décembre 2018, 6 p.

En France l'écart se creuse depuis 2004 entre l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé. Selon l'OCDE, les dépenses de prévention en France représentent, en 2014, 2 % des dépenses courantes de santé ; la Drees pour sa part les évalue à 5,6 % en 2018. Du fait de l'allongement de l'espérance de vie, il est nécessaire de mener des actions de prévention à chaque âge, de manière à arriver à la retraite en bonne santé et à retarder l'apparition de la dépendance. Les assureurs peuvent y trouver leur compte, à condition de pouvoir en obtenir un retour sur investissement. Les organismes paritaires ont une autre approche, tel l'exemple d'AG2R La Mondiale.